

Critères pour le spectacle de fin d'année

Participation au spectacle

Tous les patineurs peuvent participer au spectacle avec leurs groupes. Le nombre de présences dépend de leurs niveaux respectifs.

- Patinage Plus (PP) et cours de groupe : une (1) présence par jour d'inscription maximum 2.
- Junior (pas de test): deux (2) présences.
- Test préliminaire éléments réussis au 31 décembre: trois (3) présences.
- Tests junior bronze style libre complété au 31 décembre: quatre (4) présences.

Présentations supplémentaires

Pour avoir la possibilité de présenter : un solo, un duo, un trio ou un quatuor, les patineurs doivent satisfaire les différents critères énumérés ci-dessous en fonction de leur catégorie de patinage.

Voici la liste des critères minimaux à respecter pour chacun des types de patineurs :

Critère minimal auquel tous les patineurs doivent satisfaire :
(sauf la VALSE)

- Avoir évolué sur au moins 2 sessions de style libre par semaine, et ce, durant toute la saison.

Critères spécifiques pour la VALSE :

- Une patineuse peut évoluer sur la VALSE si elle a minimalement complété ses tests Junior Argent ou plus en Danse à la date des tests en février qui précède la tenue du spectacle de clôture. Un maximum de 12 patineuses les plus avancées au test de février qui précède le spectacle seront sélectionnées, s'il y a égalité il y aura tirage au sort.

Les mêmes critères seront utilisés pour la sélection des garçons.

Critères additionnels pour les patineurs de compétitions :

Pour avoir droit **automatiquement** à un **solo**, le patineur de compétitions doit avoir participé aux quatre (4) compétitions qui suivent entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année qui précède la tenue du spectacle de clôture.

1. Jeux du Québec **ou** de la Participation *;
2. Championnat d'été *;
3. Georges Éthier ;
4. Section

* Note : Si le test a été obtenu durant la saison, doit avoir fait au minimum Georges Éthier.

Critères additionnels pour les patineurs de tests :

- Pour avoir droit **automatiquement** à un **solo**, le patineur de tests de **Catégorie OR** doit avoir participé aux quatre (4) compétitions spécifiées ci-dessous entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année qui précède la tenue du spectacle de clôture.
- Pour avoir la possibilité de présenter un solo, un duo, un trio ou un quatuor, un patineur de tests (**catégorie inférieure à OR**) doit avoir participé à quatre (4) compétitions parmi celles ci-dessus entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année qui précède la tenue du spectacle de clôture.

Pour ce qui est des catégories : garçons et les catégories inférieures à junior Bronze, il y aura au minimum un quatuor pour ces catégories. Pour ce qui est des autres catégories, soit : Junior Bronze, Senior Bronze, Junior Argent et Senior Argent, cela reste à déterminer.

- Seulement 4 compétitions seront comptabilisées (pas plus)

- Les compétitions devront respecter ces critères (**sauf pour quatuor interprétation**):

- La compétition invitation RDP est obligatoire
- Homage à Denise Dubé **ou** Finales régionales **ou** invitation Maurice Richard obligatoire
- Deux autres compétitions au choix

- Si le patineur a participé à des compétitions dans deux (2) catégories différentes dans son année, les points sont cumulés séparément dans chaque catégorie. Par exemple, s'il a participé à des compétitions dans les catégories intermédiaire et préliminaire, les points accumulés dans intermédiaire ne comptent pas pour la catégorie préliminaire.

- **Pour avoir droit au quatuor d'interprétation**

- La compétition invitation RDP est obligatoire
- Trois autres compétitions au choix
- Il y a un seul quatuor pour toutes les catégories d'interprétation
- Dans ce volet les points de deux catégories peuvent être additionnés

Le pointage sera déterminé par l'addition d'un maximum de quatre résultats de compétition.

En ce qui concerne la Finale régionale STAR, l'addition des résultats des deux programmes (qualification et finale) comptera pour une seule compétition.

Les points seront octroyés en deux étapes selon le mode de calcul suivant :

- 1- Le **nombre de patineurs du groupe en ordre décroissant** appliqué au classement final à partir de la première place. Ainsi, dans un groupe de 8 patineuses, la première place mérite à cette étape 8 points, la deuxième 7 points, etc.
- 2- Un **coefficient de performance** est multiplié aux trois premières places comme suit :
 - X 1,5 pour la première place ;
 - X 1,3 pour la deuxième place ;
 - X 1,1 pour la troisième place.

Ainsi, la première place d'un groupe de 8 reçoit 8 points multipliés par 1,5, soit 12 points. La deuxième place mérite 7 points multipliés par 1,3, soit 9,1 points.

Exemples de calcul :

Événement de 5 patineurs		Événement de 8 patineurs		Événement de 12 patineurs	
Classement final	Points octroyés	Classement final	Points octroyés	Classement final	Points octroyés
1 ^e	5 x 1,5 = 7,5	1 ^e	8 x 1,5 = 12,0	1 ^e	12 x 1,5 = 18,0
2 ^e	4 x 1,3 = 5,2	2 ^e	7 x 1,3 = 9,1	2 ^e	11 x 1,3 = 14,3
3 ^e	3 x 1,1 = 3,3	3 ^e	6 x 1,1 = 6,6	3 ^e	10 x 1,1 = 11,0
4 ^e	2	4 ^e	5	4 ^e	9
5 ^e	1	5 ^e	4	5 ^e	8
		6 ^e	3	6 ^e	7
		7 ^e	2	7 ^e	6
		8 ^e	1	8 ^e	5
				9 ^e	4
				10 ^e	3
				11 ^e	2
				12 ^e	1

- Les catégories suivantes sont jumelées elles ne forment qu'un seul quatuor:
 - Débutant / Pré-Préliminaire / Sans limite
 - Intermédiaire / Préliminaire
- Un patineur ne peut pas se qualifier deux (2) années de suite dans la même catégorie pour les catégories inférieures à senior bronze. Pour les autres, nous permettons deux (2) ans dans la même catégorie.
- Des solos seront offerts à la patineuse de son groupe s'étant le plus démarqué, cette patineuse aura droit à un solo et laisse une place libre pour une autre dans le quatuor de sa catégorie:

Débutant, Pré-Préliminaire et sans limite	Un quatuor	Un solo*
Intermédiaire et préliminaire	Un quatuor	
Junior Bronze	Un quatuor	Un solo*
Senior Bronze	Un quatuor	
Junior Argent	Un quatuor	Un solo*
Senior Argent	Un quatuor	
OR	-----	Solo pour chaque
Interprétation	Un quatuor	-----

** Les solos pourront être intégrés à des numéros selon les besoins du spectacle*

** Le CA du club se donne le droit d'ajouter ou de retirer des numéros ou des solos selon les besoins du spectacle.*

(dernière révision : 8 Juillet 2010)